



© EDITIONS CHANDAGNE

Les Gitans de la 'Cidade Nova' et l'appareil judiciaire de Rio de Janeiro

Du négoce interprovincial des esclaves au négoce des " frais " de justice¹

Marco Antonio da Silva Mello, Felipe Berocan,
Mirian Alves de Souza, Patrícia de A. Brandão Couto*

(1) voir les
notes page 31

*Département
d'Anthropolo-
gie - UFF;
Département
d'Anthropolo-
gie Culturel -
UFRJ et LeMe-
tro - UFRJ)
Patrícia
Brandão Couto
(PPGA - UFF;
LeMetro -
UFRJ)
Felipe Berocan
(UCAM;
LeMetro -
UFRJ)
Mirian Alves de
Souza (PPGA -
UFF; LeMetro
- UFRJ)

Les liens tissés entre les Gitans de la " *Cidade Nova* " - la " ville nouvelle " de Rio de Janeiro au XIX^{ème} siècle, zone centrale aujourd'hui - et l'appareil judiciaire de cette ville permettent de comprendre la façon dont un groupe social, souvent relégué dans un statut de *paria* en Europe, a pu échapper à ce statut - sans pour autant se départir ni de son identité, ni des stéréotypes qui lui étaient traditionnellement associés. Les Gitans ont conquis au Brésil un statut social particulier en occupant des fonctions qui leur ont garantis une place dans les échanges économiques et institutionnels.

D'ordinaire, l'analyse des activités de personnes dont on affirme l'appartenance à la communauté gitane revient à décrire des situations sociales de relégation par rapport à la société environnante, d'interactions " hors normes ", voire de l'impossible classement des membres de ce groupe ethnique selon les catégories statutaires en cours au Brésil. Le fait d'être membres d'une " minorité ethnique " a permis aux Gitans habitant les alentours de la " *Cidade Nova* " et plus particulièrement le quartier de Catumbi, quartier populaire traditionnel, de bénéficier d'une base d'action remarquable.

Celle-ci s'est d'abord traduite dans le commerce entre provinces : les Gitans étaient maquignons et négociants d'esclaves. Le rôle tout à fait réel des Gitans dans le système esclavagiste brésilien a été décrit par les voyageurs et autres naturalistes dans leurs récits, plus récemment, par les historiens qui ont analysé les registres des transactions commerciales de la ville de Rio de Janeiro. Ils ont mis en évidence la place particulière, mais totalement "insérée", des Gitans dans la société brésilienne.

Par la suite, ces Gitans sont devenus des acteurs de la bureaucratie judiciaire à son niveau le plus élevé, c'est-à-dire dans la "magistrature du Palais" (*Desembargo do Paço*) en occupant des charges d'"officiers de justice" - sorte d'huissiers. Ces fonctions nouvelles nécessitaient les compétences de négociants perspicaces, car elles avaient trait à toute l'économie générée par l'action judiciaire, frais de justice, coûts des actes. • En occupant de telles fonctions les Gitans obtenaient un complément salarial qui, bien que non inscrit dans les dispositions légales mais toléré par le pouvoir judiciaire, provenait de négociations avec les diverses parties prenantes des litiges jugés. L'étude de la mise en place de ce véritable marché met à jour un réseau complexe de relations sociales et économiques, qui, nous le vérifions, a constitué l'appareil judiciaire de Rio de Janeiro.

• En brésilien, l'ensemble est appelé "custas", ce que nous traduisons par "frais de justice".

Dans un article du *Journal of Social History*, paru en 1992, Bill Donovan dresse les perspectives stimulantes d'une possible histoire sociale des Gitans. Il paraît ainsi tout à fait pertinent de commencer par examiner la question des écarts par rapport à la norme tout au long du temps et des modifications de leurs perceptions. Persécutés dès l'époque moderne (XVIII^{ème} siècle), soit pour leur seule appartenance ethnique et culturelle, soit du fait de la suspicion quant à leur vie ou leurs mœurs, les Gitans ont été victimes d'une répression sévère au Portugal ainsi que le souligne Donovan.

Parmi les diverses lois répressives qui se sont succédées, celle émise par Dom Felipe en 1592, interdisait aux Gitans tout à la fois de parler leur langue, de porter leurs vêtements particuliers et d'entrer dans le royaume portugais. Leur nomadisme, considéré comme du vagabondage, s'est vu limité, et il y eut des tentatives d'établissement en groupes de résidence sédentaire :

••• "Je demande que tous les Gitans (...) sortent des dits royaumes et n'y entrent plus, sous peine de mort naturelle. S'ils veulent rester, ils pourront le faire pour autant qu'ils ne portent pas de vêtements de Gitans dans ces royaumes, ni parlent leur langue (...) et qu'ils s'avoisinent dans les lieux sans être vagabonds (...). Il ne leur est pas autorisé de vivre dans des quartiers spécifiquement à eux, mais doivent se mêler (...) à d'autres voisins (...). Ne le faisant pas ainsi, ils seront publiquement ... déportés pour toujours au Brésil". (*Collecção da legislação antiga e moderna do reino de Portugal, 1819 : 205-206*) •••

Dès le XVIII^{ème} siècle sous le règne de Dom João V, des ordonnances de bannissement de tous les Gitans organisèrent leur exil dans les colonies portugaises d'outre-atlantique. La mise en place d'un nouvel appareil judiciaire royal plus puissant s'est manifestée aux yeux du public, entre autres, par le dramatique embarquement d'une communauté toute entière ainsi que le rapporte le 10 mars 1718 le journal *Gazeta de Lisboa*. Donovan observe que " la vue des Gitans enchaînés avait pour but de signifier aux spectateurs attroupés la volonté de contrôle social mis en place par la couronne " (Donovan, 1992 : 39).

L'organisation méthodique de l'exil vers les colonies a eu une conséquence surprenante et inattendue. En effet dans la hiérarchie de la société coloniale brésilienne, les Gitans ne pouvaient occuper la dernière place qui était de fait réservée aux esclaves noirs venus d'Afrique.

Au Brésil, les Gitans se sont graduellement insérés à la société locale parmi les blancs des classes inférieures, diluant les frontières ethniques et culturelles. Ils n'ont pas eu de difficultés à trouver du travail, participant à des activités urbaines comme au commerce entre provinces, essentiellement celui lié au trafic des esclaves et des animaux de monte.

Ce rôle au sein du système esclavagiste les insérait dans la société globale et assurait la reconnaissance de leurs compétences dans le " contrôle de tout un spectre d'interactions ethniques " (Donovan, 1992 : 42), attribuant aux Gitans une fonction et une position sociale dans un système de relations sociales différent de celui de la métropole portugaise.

Au XIX^{ème} siècle, quelques voyageurs de la Mission française au Brésil ont relevé la présence des Gitans comme intermédiaires sur le marché des esclaves, tout particulièrement en ce qui concerne les esclaves dits " de seconde main ", c'est-à-dire qui n'arrivaient pas directement d'Afrique mais étaient remis sur le marché par des propriétaires (Saint-Hilaire, 1851: 191). Jean-Baptiste Debret, Français qui séjourna près de quinze années au Brésil, réalisa une grande série de gravures et d'aquarelles décrivant la vie quotidienne au début du XIX^{ème} siècle qu'il réunit dans un livre intitulé *Voyage pittoresque et historique au Brésil* paru en 1834. Parmi celles-ci, deux nous montrent des *Ciganos* à Rio de Janeiro et nous permettent de percevoir leur place dans la structure sociale de la société coloniale et esclavagiste (illustrations pages 18-19). Une des gravures représente un Gitan marchand d'esclaves dans son " entrepôt ", l'autre est intitulée " Intérieur d'une maison de Gitans ". Debret rédige ce commentaire : " La caste des *Ciganos* se distingue autant par sa rapacité que par la fourberie qu'elle met en œuvre dans son commerce exclusif, commerce qui consiste à vendre des nègres neufs, et à troquer des esclaves civilisés, qu'elle se procure par des agents captieux qui les séduisent ou les enlèvent " (Debret, 1834 : 80).

Le mode opératoire des Gitans est dénommé " séduction " (*sedução*), considéré comme une forme de fuite. Les Gitans organisaient le passage des esclaves d'un propriétaire à un autre soit de leur plein gré (avec l'aide d'intermédiaires parlant les langues africaines), soit parfois contre leur volonté comme dans certains cas de

